

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

***Étaient présents :** Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Valérie HEROUARD, Mme Vanessa GRENET, Karima JOSSELINE, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.*

***Absents :** Gaétan DUPONT, M. Baptiste REY*

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 28.03.2024

DATE D'AFFICHAGE : 28.03.2024

OBJET : Fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité, pour l'exercice comptable 2024 :

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 08 avril 2024

Pierre LEMETAIS
Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX

